

# Praticien en médiation équine

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

IRTS NOUVELLE-AQUITAINE  
Audrey DATCHARY  
06.49.89.82.07  
a.datchary@irtnouvelleaquitaine.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier  
Entretien

### Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

### Conditions d'accès :

Chaque candidature fait l'objet d'un entretien de positionnement préalable avec Okapis, destiné à valider les prérequis, analyser le projet professionnel et assurer la cohérence du parcours avec le profil du candidat  
L'admission en formation est conditionnée à la validation de cet entretien

### Prérequis pédagogiques :

L'entrée en formation est ouverte aux professionnels de la relation d'accompagnement justifiant d'un diplôme dans les secteurs du social, du soin, de l'animation socioculturelle, ou de l'éducation spécialisée, ou de l'enseignement, soit d'une expérience significative dans ce domaine : ?  
BP.JEPS ou équivalents dans le champ de l'animation ? Diplôme d'Etat d'Aide Soignant (DEAS) ? Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES) ? Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS) ?  
Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale (DECESF) ? Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE) ? Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé (DEES) ? Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé Technique Spécialisé (DEETS) ?  
Diplôme d'Etat d'Infirmier (IDE) ? Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (DEME) ? Titres universitaires (psychologie, travail social, santé, éducation...) ou ? Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans l'accompagnement de publics en situation de vulnérabilité (sociale, éducative, psychique, médicale...) dans un cadre salarié ou associatif reconnu

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

- Positionner sa pratique dans le champ professionnel • Accompagner des publics à partir d'une méthodologie rigoureuse • Travailler en partenariat avec le cheval médiateur • Concevoir et animer des séances de médiation équine • Penser son projet professionnel

## Contenu et modalités d'organisation

**Module 1 – posture et champ d'intervention – 14 heures de FOAD asynchrone** • Définir et situer la médiation équine dans le paysage des pratiques d'accompagnement • Identifier les enjeux, les spécificités et les limites de la médiation animale • Affirmer une posture professionnelle claire, cohérente et éthique • Identifier les apports spécifiques de l'équidé dans la relation d'aide (symbolique, mode d'interaction, fonctions relationnelles) **Module 2 – méthodologie de projet et outils professionnels – 33 heures de FOAD synchrone et asynchrone + 7 heures de présentiel** • Construire une démarche d'intervention structurée • Concevoir des supports de séance en lien avec les intentions d'accompagnement et les capacités du binôme humain-équidé • S'approprier les écrits professionnels et contractuels nécessaires à la structuration de son cadre d'intervention (fiches projet, conventions, bilans) • Etre accompagné dans la rédaction, la structuration et le suivi du Dossier de Présentation du Projet • Se préparer à l'oral de présentation du DPP : posture professionnelle, clarté de l'exposé, argumentation, gestion du temps, réponses aux questions du jury **Module 3 – cadre d'exercice professionnel et installation de l'activité – 7 heures de FOAD asynchrone, 7 heures de présentiel** • Identifier les différents statuts envisageables et choisir la forme la plus adaptée à son projet • définir un modèle économique, cohérent et pérenne • délimiter les contours de son activité • mettre en place des outils de gestion, d'organisation, de pilotage de son activité • maîtriser les obligations légales et réglementaires encadrant la pratique de la médiation animale • garantir un cadre sécurisé et respectueux du bien-être animal et humain • rédiger les écrits contractuels fondamentaux de la pratique • développer une stratégie de communication professionnelle • activer et entretenir un réseau professionnel **Module 4 – Partenariat avec le cheval médiateur : éthologie, éducation et bien-être – 35 heures en présentiel** • Comprendre les spécificités des contextes d'intervention et leurs impacts sur le cheval médiateur • Intégrer les principes de l'éthologie équine • Acquérir les savoirs pratiques nécessaires à la validation

...

Parcours de formation personnalisable ?  Oui

Type de parcours

**Non renseigné**

## Validation(s) Visée(s)

### > Attestation de fin de formation

## Et après ?

### Suite de parcours

Exercer en tant que praticien en médiation équine. La formation constitue un levier d'évolution professionnelle et un atout dans la construction de projets innovants autour du lien homme-équidé

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00569384	du 04/03/2025 au 04/11/2025	La Sauve (33)	IRTS NOUVELLE-AQUITAINE	Non éligible	FPC	

**00649337**

du 13/02/2026 au  
13/10/2026

La Sauve (33)

**IRTS NOUVELLE-  
AQUITAINE**

Non  
éligible

 FPC